

nistre d'inscrire en tête de son programme que c'est son intention de faire une division juste et équitable de certains Comtés de la Province de Québec. Le verdict du peuple comporterait alors soit une approbation, soit une désapprobation.

A ce propos, il semblerait que l'honorable Premier-Ministre profitant de cette occasion pourrait communiquer à la Chambre et à la Province généralement les intentions de son gouvernement relativement à la date des prochaines élections, surtout s'il est vrai, comme la rumeur le dit, qu'elles doivent avoir lieu dans le mois de juin et juillet prochain. Il n'est pas absolument inusité de voir un gouvernement agir de cette manière. Il y a des précédents, et le gouvernement en ce faisant satisferait l'opinion publique.

L'Honorable Premier-Ministre se lève et déclare que son gouvernement n'était arrivé encore à aucune décision sur la question ; qu'elle n'avait pas même été soumise au conseil, et que dans son esprit à lui, il n'avait absolument rien arrêté à ce sujet.

L'Hon. M. Flynn. Voici, M. l'Orateur, une déclaration importante dont la presse du pays, les organes de l'opinion publique, pourraient prendre note, de même que les membres de cette Chambre.